Choc Electrique

information & défense
des particuliers utilisant le
chauffage domestique électrique

« Le lobbysme, ça paie… mais pas tant que cela… ! »

Rapport du président à l'assemblée générale du 5 juin 2014 sur l'exercice 2013-14

Notre association a pour but d'informer les utilisateurs du chauffage électrique ainsi que les parlementaires de tous niveaux sur ce sujet spécifique. Notre action dans ce domaine – tenace et non agressive, a clairement payé. Une partie du Grand Conseil Vaudois a demandé que le cas du chauffage électrique soit retiré du projet de révision de la Loi Vaudoise sur l'Energie (LVEn) : les Verts ont craint que ce seul point ne mette en péril de référendum l'ensemble du projet. Ils ont été largement suivis sur ce point et se sont donc limités à interdire le renouvellement de nos installations de chauffage et de production d'eau chaude, en promettant de respecter le principe de proportionnalité. Nous attendons le règlement d'application de la LVEn révisée le 29.10.2013.

Les groupes Verts, Roses et Rouges avaient également promis de « revenir à la charge ». Nous, naïvement sans doute, pensions qu'ils réfléchiraient à une nouvelle approche basée sur des données réalistes et « plus de carotte, moins de bâton ». Eh bien non, ils ont proposé de reprendre le même texte, à la virgule près. La manœuvre est avouée. L'accueil du plénum a été mitigé et le porteur du « nouveau » projet de révision a préféré demander son renvoi en commission, laquelle se réunira le 13 juin 2014.

Notre action a porté ses fruits. Pourquoi alors écrire « pas tant que cela » ? Nous réalisons que nous avons des adversaires irréductibles, campés sur une doctrine intouchable. La transition énergétique mérite à notre sens un meilleur débat qu'un simple « yaka… ».

Nous aurons ouvert avant notre assemblée générale du 5 juin 2014, une nouvelle version de notre site internet, plus complète, plus accessible. Nous avons tenu de nouvelles assemblées publiques d'information depuis notre assemblée générale du 12 juin 2013 : à Echichens le 6 octobre, Epalinges le 4 mars et Echallens le 15 mai. Nous avons engagé un dialogue avec la direction cantonale de l'Energie. Nous démontrons notre ouverture d'esprit tant envers les PAC (pompes à chaleur), à Echallens le 15 mai, qu'envers le photovoltaïque à Gland le 5 juin : nos membres mieux informés pourront choisir, mais nous ne transigerons pas sur le principe « il ne peut pas y avoir d'obligation de démanteler nos installations, quel que soit le délai. »

Le **comité « Vaud »** a été fort actif, il se renouvelle et se renforce. Bienvenue aux « nouveaux » : Dominique Bucher-Simond, Hans-Rudolf Kappeler et Raymond Paillex, merci à Francis Warpelin, Michel Frank et Raymond Muller qui se sont retirés après avoir beaucoup apporté. Le soutien des « permanents », par ordre alphabétique : G.-P. Bolay, J.-F. Dupont, M. Jaccard et Edouard Meier, doit être chaleureusement salué. Nous accueillons avec plaisir toutes vos compétences et vos disponibilités.

Le **comité « Fribourg »** est en veille : il observe et nous soutient. Le **comité « SEIC Gland »** ne dételle pas, il convient cependant de donner la priorité à l'échelon cantonal. Enfin, **nos comptes** sont sains ; nous avons renforcé à CHF 18'000 la provision pour la récolte de signatures référendaires.

Jean-Pierre Mérot, président de l'association

Association Choc Electrique c/o J-P Mérot ; rue de la Prairie 22 ; CH-1196 Gland
CCP : 12-380225-5 *IBAN :* CH14 0900 0000 1238 0225 5 *Tél :*+41 79 409 05 16
www.chocelectrique.ch